

Regard sur Repentigny

repentigny.ca



Repentigny
S'épanouir

Prix Excellence
AQLM
Édition 2021
Outil de référence destiné aux
gardiens de parcs

Prix Excellence
RIMQ
Édition 2021
Cour municipale virtuelle

Mérite Ovation municipale
Union des municipalités du Québec
Édition 2021
Cour municipale virtuelle

Prix Culture et développement
Réseau les Arts et la Ville
Édition 2021
L'art porte-à-porte

Prix Vivre ensemble
Espace MUNI
Édition 2021
Stratégie jeunesse et comité Repen Repensé

Un premier mandat

Nicolas Dufour à la tête de la municipalité

Lors du scrutin du 7 novembre dernier, les Repentignaises et les Repentignois ont uni leurs voix en faveur de Nicolas Dufour, d'Avenir Repentigny, lui conférant un premier mandat à la tête de la treizième ville en importance démographique au Québec.

Mentionnons que M. Dufour a été porté au pouvoir avec 61,13 % des votes. Par ailleurs, parmi les 12 conseillères et conseillers élu(e)s, trois ont le plaisir de poursuivre leurs fonctions au sein du nouveau conseil municipal. Ils amorcent un mandat d'une durée de quatre ans, soit jusqu'en novembre 2025.

M. Dufour accueille cette victoire avec honneur et fierté certes, mais également avec beaucoup d'humilité : « Je remercie les Repentignaises et les Repentignois pour leur confiance. C'est non seulement un privilège, mais aussi une grande responsabilité qui m'est accordée. J'entends apporter un changement qui contribuera davantage à leur qualité de vie ».



▲ Les membres formant le nouveau conseil repentignois ont été assermentés à l'occasion d'une réception protocolaire qui s'est déroulée à l'hôtel de ville, le 11 novembre dernier.

« Mes collègues du conseil municipal et moi sommes déterminés à tenir nos engagements, lesquels répondent aux besoins que les citoyennes et les citoyens nous ont partagés. Nous sommes convaincus que nous pourrons bâtir, avec la communauté, une ville plus inclusive, dynamique et saine. Une ville qui comblera les attentes des résidentes et résidents ayant choisi de s'y établir, d'y fonder une famille ainsi que des gens d'affaires qui sont venus y investir », a-t-il ajouté.

Mentionnons qu'au total, 24 453 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote lors de cette élection, ce qui représente un taux de participation de 43,4 %, alors qu'à l'élection de 2017, il se chiffrait à 44,8 %.

« Je remercie les Repentignaises et les Repentignois pour leur confiance. C'est non seulement un privilège, mais aussi une grande responsabilité qui m'est accordée. J'entends apporter un changement qui contribuera davantage à leur qualité de vie. » – Nicolas Dufour



Inscrivez-vous au hop.repentigny.ca pour recevoir des avis sur l'interdiction de stationnement de nuit et les collectes spéciales par texto et courriel.

Suivez-nous sur





Un maire à votre service!

Chères Repentignaises,
Chers Repentignois,

Le 7 novembre dernier, vous m'avez fait le plus grand des honneurs en me désignant comme le nouveau maire de notre belle et magnifique ville qu'est Repentigny. J'accepte cette grande responsabilité avec beaucoup d'humilité et je compte assumer mes nouvelles fonctions avec bienveillance et rigueur.

Mais avant d'aller plus loin, je souhaite remercier chaleureusement la mairesse sortante, Mme Chantal Deschamps, qui aura dédié 24 années de sa vie à notre communauté, de même qu'aux conseils municipaux qui ont pu l'accompagner dans sa tâche.

Une nouvelle ère s'amorce à Repentigny

C'est avec une immense fierté que je vous annonce qu'au cours de mon mandat, je serai soutenu par une équipe de conseillères et de conseillers municipaux dévoué(e)s, compétent(e)s et surtout animé(e)s par des valeurs significatives telles le respect, la transparence, l'ouverture à l'autre et la collaboration, pour ne nommer que celles-ci.

Nous avons la profonde conviction que Repentigny mérite un nouvel élan. Cet élan est plus que jamais nécessaire pour que vous soyez en mesure de vous épanouir dans une ville sagement administrée, sécuritaire, où il est agréable d'y vivre, et qui incarne un attrait indéniable pour celles et ceux qui souhaitent y investir.

Autrement dit, je rêve que notre ville soit un milieu de vie où il fait bon vivre, travailler et se divertir. Je rêve d'une ville où l'apport environnemental n'est pas synonyme d'obligation, mais plutôt d'un trait identitaire qui nous distingue. Je rêve d'une ville où nos aînés et nos jeunes familles peuvent profiter de logements abordables et de qualité. Une ville où l'aménagement de son territoire s'harmonise avec le patrimoine déjà bâti, et guidée par une volonté ferme de redonner l'accès au fleuve à ses citoyens. Enfin, je rêve que nous bâtissions ensemble une ville à dimension humaine, inclusive et solidaire, où le vivre-ensemble fait partie de notre ADN.

Chose certaine, l'écoute et la participation citoyenne seront au cœur de mes actions puisque Repentigny ne m'appartient pas, ni au conseil municipal : elle appartient aux Repentignaises et Repentignois.

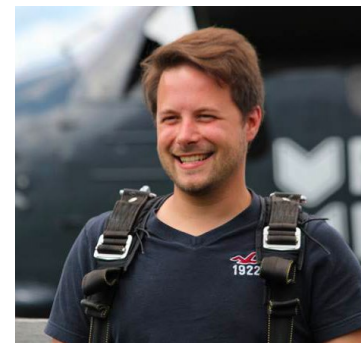
C'est dans cet esprit que je m'appête à gouverner notre municipalité, car sachez que votre maire sera toujours à votre service!

Le maire
Nicolas Dufour

Connaissez-vous Nicolas Dufour, votre nouveau maire ?

- À l'âge de 21 ans, il fut le plus jeune député à siéger à la Chambre des communes du Canada.
- Grand amoureux des animaux, il a adopté un chien de refuge, un bulldog anglais qu'il a surnommé affectueusement Ted.
- M. Dufour complète actuellement une maîtrise en gestion municipale à l'École nationale d'administration publique.
- Avant d'accéder à la mairie, M. Dufour occupait la fonction de directeur des communications et des relations gouvernementales à l'Association hôtellerie Québec.
- Amateur de sensations fortes, il est passionné d'aviation et de parachute, en plus d'être adepte... d'horticulture!

- À la suite des élections du 7 novembre dernier, Nicolas Dufour est devenu le plus jeune maire de l'histoire de Repentigny.



Sept bonnes pratiques à adopter en hiver

Alors que les centimètres de neige s'accumulent, il est important de se rappeler ces sept bonnes habitudes pour faciliter le travail des équipes municipales, qui entretiennent et sécurisent le réseau routier durant la saison froide.

1. Le premier geste à poser est de vous abonner à HOP au hop.repentigny.info. Lors d'un avis d'interdiction de stationner, vous recevrez automatiquement un courriel ou un message texte. C'est LA façon la plus simple et efficace d'être informé.
2. D'autres moyens sont mis à votre disposition pour vérifier s'il y a avis d'interdiction : le groupe Facebook *Stationnement hivernal à Repentigny* et la boîte vocale du 450 470-3850.

Rappelons que les citoyens qui ne respectent pas la réglementation s'exposent à une contravention et à un remorquage à leurs frais.

Lorsqu'un avis d'interdiction de stationner dans la rue est émis, adoptez toujours ces quatre bonnes pratiques :

3. Priorisez en tout temps le stationnement dans votre entrée afin de permettre un déblaiement de qualité et le passage

des autobus et des véhicules d'urgence.

4. Assurez-vous que votre entrepreneur en déneigement n'ensevelit pas les bornes d'incendie.
5. Placez vos bacs de collecte à l'intérieur de votre entrée afin qu'ils ne gênent pas le déneigement de votre rue.
6. Déposez votre neige de chaque côté de votre entrée. Il est interdit de mettre de la neige sur le trottoir, dans la rue ou chez le voisin.

Si **aucun avis d'interdiction n'est émis**, vous pouvez désormais vous stationner d'un côté ou l'autre de la rue. Cependant, veillez à respecter cette consigne :

7. Si vous devez stationner dans la rue, faites-le du même côté que les autres voitures, pour éviter l'effet zig zag qui nuit à la circulation des véhicules d'urgence, des camions de collecte des matières et autres.

Notez que dans certaines rues, notamment celles trop étroites, le stationnement de nuit est toujours interdit l'hiver. Consultez la liste des exceptions au repentigny.ca/stationnement.

Durant le temps des Fêtes, la réglementation demeure inchangée. Pour accommoder les visiteurs entre minuit et 7 h, les citoyens peuvent utiliser les stationnements autorisés dans les parcs et édifices municipaux, accessibles toutes les nuits.

Les grands chantiers 2021

68,2 M\$ investis dans votre qualité de vie

Alors que la saison des travaux tire à sa fin, voici un bilan des projets mis en chantier en 2021 pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Au total, 68,2 M\$ ont été investis dans le réseau routier et les parcs, de même que pour favoriser le transport actif.

Tel que prévu au Programme triennal en immobilisations 2021-2022-2023, le réseau routier aura bénéficié à lui seul d'investissements de 50 M\$. Les étapes préparatoires au démarrage des travaux du pont Rivest sont complétées, notamment la conception des plans et devis et l'octroi du contrat pour la réalisation des travaux, qui pourront débuter au printemps 2022. Aussi, la construction de la première phase du mur antibruit avance à bon rythme, laissant prévoir la finalisation de cette section en juillet 2022.

Par ailleurs, des travaux de réfection ont été réalisés sur plusieurs grandes artères telles que les boulevards Iberville,

L'Assomption, Pierre-Le Gardeur et Lacombe, ainsi que sur les rues Masson, Notre-Dame et Saint-Paul. Enfin, les équipes ont procédé au réaménagement routier du carrefour formé par la rue Valmont et l'autoroute 40 ouest.

Rappelons que la réalisation de ces nombreux chantiers apporte plus de sécurité et de quiétude aux usagers de la route et aux résidents, tout en assurant la qualité et la pérennité des infrastructures. Soucieuse d'alléger la facture des contribuables, la Ville a obtenu 27 M\$ en subventions et contributions gouvernementales pour réaliser l'ensemble de ces projets.

Revitaliser les parcs et espaces verts

Dans le cadre du déploiement du Plan directeur des parcs et des espaces verts, 11,6 M\$ ont été consacrés au développement et à l'amélioration des infrastructures récréatives et de loisirs dans 10 parcs du territoire. Ce projet inclut, notamment, l'ajout de mobilier urbain, la réfection des installations et l'aménagement paysager. Construits en 1967, la piscine et le chalet du parc Rivest nécessitaient pour leur part une mise à niveau complète. Les citoyens pourront profiter en 2022 de ces nouvelles installations.

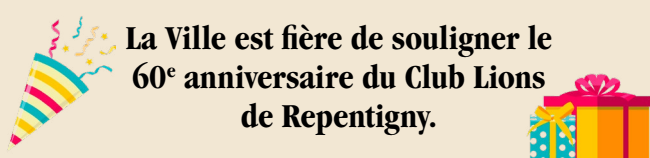
Favoriser le transport actif

Une somme de 4,8 M\$ a été investie dans la consolidation du réseau de transport actif actuel, par l'ajout de 7 tronçons cyclables, de 2 sentiers polyvalents et de 5 nouveaux trottoirs. Mentionnons également la construction de la Halte Claude-Huneault-Dit-Deschamps, la bonification de la signalisation sur le réseau et l'ajout de stationnements pour vélo.

Pour en savoir plus sur les grands chantiers de la Ville, visitez le repentigny.ca/services/citoyens/entretien-circulation/travaux-routiers ou le repentigny.ca/la-ville/a-propos/grands-projets.



▲ Réaménagement routier du carrefour formé par la rue Valmont et l'autoroute 40 ouest



La Ville est fière de souligner le
60^e anniversaire du Club Lions
de Repentigny.

Sécurité incendie

Pour célébrer le temps des Fêtes en toute quiétude

Tous les ans, le Service de prévention et de lutte contre les incendies reçoit plusieurs appels pendant le temps des Fêtes afin d'éteindre des feux qui auraient pu être évités. C'est pourquoi nous tenons à vous rappeler, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, quelques comportements sécuritaires à adopter à l'approche de cette période tant attendue de l'année :

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinth électrique, chauffeuse, foyer, etc.). Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours;
- Choisissez des lumières homologuées CSA ou UL. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant, et éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence;

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent. Un feu de cuisson est très vite arrivé;
- Disposez de votre papier d'emballage dans le bac à recyclage ou le contenant approprié (pourquoi ne pas le conserver et le réutiliser), mais ne le brûlez pas dans un foyer au bois;
- Soyez très prudent lorsque vous procédez au remplissage du combustible à fondue (ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud).

Même si 2021 n'a pas été de tout repos, assurez-vous de la terminer en toute sécurité. Visitez le quebec.ca/prevention-incendies pour plus d'informations.

Pour éviter les alarmes non fondées

Depuis le début de l'année, nos pompiers se sont déplacés plus de 200 fois pour des alarmes défectueuses ou déclenchées

inutilement, ce qui monopolise des ressources appelées à intervenir lors de vraies situations urgentes. En effet, dans 95 % des cas, les appels à ce sujet sont non fondés et les causes les plus fréquentes sont : l'oubli de désarmer le système d'alarme, la faiblesse de la pile lors d'une panne électrique, la sensibilité du détecteur de mouvement ou infrarouge, etc.

Lorsqu'aucune preuve ou trace de la présence d'un individu, d'une infraction, d'un incendie ou d'un début d'incendie n'est constatée sur les lieux protégés par un système d'alarme, le propriétaire est passible d'amende (de 50 \$ à 500 \$). Si votre résidence est munie d'un tel système, il est important de vous assurer de bien l'entretenir afin qu'il ne se déclenche qu'en cas de réelle urgence.

Pour en savoir davantage en matière de prévention, visitez le repentigny.ca/incendies.



Brochure Loisirs Culture – Hiver 2022

Inscriptions aux activités

La brochure *Loisirs Culture – Hiver 2022* est maintenant disponible, au repentigny.ca seulement! Nous vous invitons à découvrir la programmation et à vous préparer pour les inscriptions aux activités sportives, aquatiques et culturelles qui vous sont offertes durant la saison froide. Les inscriptions auront lieu en ligne aux dates suivantes :

- Résidents
 - À partir du mercredi 8 décembre, 19 h
 - Soutien de 18 h à 20 h. Si vous avez une interrogation, composez le 450 470-3030.

- Non-résidents

Les non-résidents doivent multiplier par 1,75 le coût de l'activité choisie.

 - À partir du jeudi 9 décembre, 9 h

Vous trouverez toutes les modalités d'inscription dans la brochure *Loisirs Culture* (page 3). Pour toutes questions, vous pouvez téléphoner au Service des loisirs au 450 470-3400 ou au Centre aquatique Jacques-Dupuis au 450 470-3440.

Activités à venir

À l'extérieur, dans l'Espace culturel
Tous les jours jusqu'au 9 janvier 2022, toute la journée : Parcours ludique, les maîtres des saisons

Au Centre d'art Diane-Dufresne
Jusqu'au 9 janvier 2022 : Exposition *Deux Cœurs Deux rêves, entre rêve et réalité* par Armand Vaillancourt et Alexis Vaillancourt

Jusqu'au 9 janvier 2022 : Jeu-découverte en salle d'exposition *Trouve et découvre*

Tous les dimanches jusqu'au 9 janvier 2022, 14 h à 15 h : Visite commentée de l'exposition

4 décembre, 11 h : Visite commentée de l'exposition avec Alexis Vaillancourt

5 décembre, 10 h à 11 h : Dimanches créatifs, pochoir « pop »

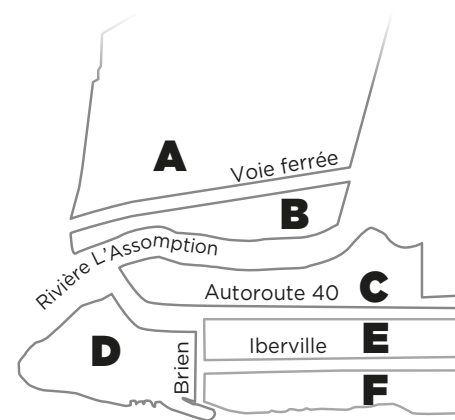
12 et 19 décembre, 10 h à 11 h : Dimanches créatifs, Recyclage sculpture

20 décembre au 9 janvier 2022, tous les jours, 10 h à 12 h : Matinées en famille du temps des Fêtes

Au Centre aquatique Jacques-Dupuis
12 décembre, 9 h 30 à 16 h : Journée d'animation (visite du Père Noël, structure gonflable, etc.)

Tous les détails au espaceculturel.repentigny.ca et au repentigny.ca.

CALENDRIER DES COLLECTES



Janvier 2022

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
3	4	5	6	7
	B, A	E, F, C, D	C	A, E
10	11	12	13	14
	+ A, B	+ C, D, E, F	D	B, F
17	18	19	20	21
	+ B, A	+ E, F, C, D	C	A, E
24	25	26	27	28
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
31				

Février 2022

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
	1	2	3	4
	B, A	E, F, C, D	C	A, E
7	8	9	10	11
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
14	15	16	17	18
	B, A	E, F, C, D	C	A, E
21	22	23	24	25
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
28				

Mars 2022

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
	1	2	3	4
	B, A	E, F, C, D	C	A, E
7	8	9	10	11
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
14	15	16	17	18
	B, A	E, F, C, D	C	A, E
21	22	23	24	25
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
28	29	30	31	
	B, A	E, F, C, D	C	

Avril 2022

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
				1
				A, E
4	5	6	7	8
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
11	12	13	14	15
	B, A	E, F, C, D	C	A, E
18	19	20	21	22
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
25	26	27	28	29
	B, A	E, F, C, D	C	A, E

Mai 2022

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
2	3	4	5	6
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
9	10	11	12	13
	B, A	E, F, C, D	C	A, E
16	17	18	19	20
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
23	24	25	26	27
	B, A	E, F, C, D	C	A, E
30	31			
	A, B			

Juin 2022

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
		1	2	3
		C, D, E, F	D	B, F
6	7	8	9	10
	B, A	E, F, C, D	C	A, E
13	14	15	16	17
	A, B	C, D, E, F	D	B, F
20	21	22	23	24
	+ B, A	+ E, F, C, D	C	A, E
27	28	29	30	
	+ A, B	+ C, D, E, F	D	



Inscrivez-vous à Hop pour être avisé par texto ou courriel des collectes spéciales et des interdictions de stationnement de nuit. hop.repentigny.info



NOUVEAU! Dorénavant, les branches doivent être déposées en bordure de rue le lundi, avant 6 h 30, pour tous les secteurs. La collecte s'effectuera au cours des 72 heures (3 jours) suivantes.

repentigny.ca/collectes • Ligne info-environnement : 450 470-3830

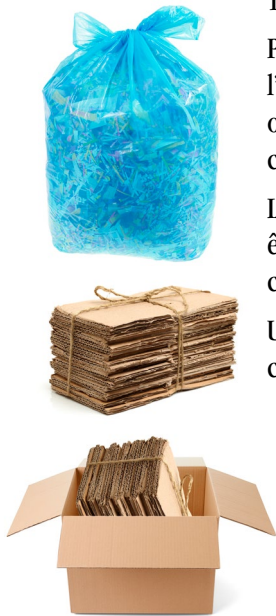
Dates à retenir

Collectes des matières recyclables avec surplus acceptés

A : 14 décembre, 11 janvier
 B : 21 décembre, 18 janvier
 C/D : 15 décembre, 12 janvier
 E/F : 22 décembre, 19 janvier

Cette année, une collecte de recyclage avec surplus s'ajoute au calendrier. Celle-ci aura lieu au mois de décembre, alors que les célébrations des Fêtes commencent.

Les surplus doivent être disposés dans des sacs de plastique transparents. Les boîtes de carton, quant à elles, doivent être dépliées et être attachées en ballots. Les surplus de matières recyclables doivent être déposés en bordure de rue au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte.



Collecte des sapins naturels

Tous les secteurs : 12 janvier

Pour être ramassés, les sapins doivent être dépouillés de l'ensemble de leurs décorations et placés à proximité d'un trottoir ou d'une bordure de manière à ne pas bloquer l'accès d'une entrée charretière ou l'accès permettant de se rendre à un immeuble.

L'arbre doit également être dégagé de la glace et de la neige, puis être déposé en bordure de rue au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte.

Une fois déchiquetés, les sapins naturels sont transformés en compost.



Positionnement des contenants

Pour ne pas nuire aux opérations de déneigement, les contenants doivent être placés en bordure de rue, à l'intérieur de l'entrée privée. Les roues des bacs roulants doivent être orientées vers votre résidence. Afin d'éviter que les contenants soient pris dans la neige ou la glace, il est recommandé de les sortir le matin même de la collecte, au plus tard à 6 h 30.

En hiver, les contenants doivent également être déblayés s'il y a eu des précipitations importantes.

Juillet 2022

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

Août 2022

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

Septembre 2022

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

Octobre 2022

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

Novembre 2022

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

Décembre 2022

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30



Inscrivez-vous à Hop pour être avisé par texto ou courriel des collectes spéciales et des interdictions de stationnement de nuit. hop.repentigny.info



NOUVEAU! Dorénavant, les branches doivent être déposées en bordure de rue le lundi, avant 6 h 30, pour tous les secteurs. La collecte s'effectuera au cours des 72 heures (3 jours) suivantes.

repentigny.ca/collectes • Ligne info-environnement : 450 470-3830

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 14 décembre 2021, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez repentigny.ca/conseilmunicipal.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Raymond MASSE 514 231-8197 masser@repentigny.ca
	District 2 Jacques PRESCOTT 514 914-0021 prescottj@repentigny.ca
	District 3 Karine BENOIT 438 507-7772 benoitk@repentigny.ca
	District 4 Luc RHÉAUME 514 913-5811 rheamel@repentigny.ca
	District 5 Bernard LANDREVILLE 438 525-6807 landrevilleb@repentigny.ca
	District 6 Martine Roux 514 895-3074 rouxm@repentigny.ca
	District 7 Joubert SIMON 438 622-2535 simonj@repentigny.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@repentigny.ca
	District 9 Martine GENDRON 450 585-4499 gendronm@repentigny.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@repentigny.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@repentigny.ca
	District 12 Normand URBAIN 450 654-5661 urbainn@repentigny.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

repentigny.ca
 communication@repentigny.ca
 435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne 450 657-4877

Centre récréatif 450 657-8988

Commentaires et requêtes 450 470-3140

Complexe sportif Gilles-Tremblay 450 585-1661

Cour municipale 450 470-3500

Ordre du jour 450 470-3141

Transport - horaires 1 877 492-6111

Travaux publics 450 470-3800

Urbanisme / Permis / Inspections 450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.

Réalisation et graphisme : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
 Communications Hueneye Inc.
 Impression : **Postes Canada**
 Tirage : **35 900 exemplaires**

